

**LE MOT
DU PRÉSIDENT**



Entrée libre - Programme détaillé
sur notre site stsm35.fr

**JOURNÉE SANTÉ TRAVAIL
TROISIÈME ÉDITION !**

Avec cette troisième édition, cette journée santé travail devient **un rendez-vous annuel incontournable** pour notre service et les entreprises du pays de Saint-Malo. Au travers des conférences débats et d'un forum d'exposants, nous souhaitons offrir **un espace de rencontre** sur les enjeux, les démarches de la prévention et les problématiques qu'elles soulèvent dans la vie de l'entreprise. Les principaux organismes institutionnels dans le domaine de la prévention (*ARACT, OPPBTP, CARSAT - ex Cram*) ont montré une nouvelle fois leur intérêt pour cet évènement et participeront aux conférences débats. Loin des exposés didactiques, celles-ci restent avant tout centrées sur **vos préoccupations pratiques et quotidiennes**. Le jeu des «Questions-Réponses» avec la salle s'inscrit d'ailleurs dans cette volonté de faire de ces moments de rencontre un véritable lieu d'échanges.

Si la thématique traitée en matinée «**Prévention des risques liés aux manutentions de personnes dépendantes**» s'adresse clairement au public ciblé du secteur sanitaire et social, la thématique de l'après-midi ne manquera pas d'intéresser chacun d'entre vous. «**La prévention du risque chimique**» concerne, en effet, tous types d'activités, du garage au salon de coiffure, du bâtiment aux services d'aide à la personne, de l'artisan à l'industrie.

Les substances chimiques se cachent sous des appellations courantes anodines : colle-encre-solvant... complètement intégrées à notre univers quotidien ; leur utilisation et leur stockage sont banalisés, rendant ce risque particulièrement pernicieux.

En marge de cette actualité locale, la réforme attendue de la médecine du travail est arrivée par le biais d'une série d'amendements au projet de loi sur les retraites. A l'issue du processus législatif, nous ne manquerons pas de vous en exposer le contenu et ses conséquences pratiques sur les missions des services de santé au travail.

Bonne lecture !

Jean-Luc FAVRE - Président STSM

SOMMAIRE

Page 2 - PRODUITS CHIMIQUES

- L'étiquetage évolue
Nouveaux pictogrammes, nouvelles classes de dangers...

Page 3 - PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

- Le risque chimique est partout
Vous voulez des réponses ?

Page 4 - A2SCT

Association Santé Sécurité Conditions de Travail

- L'A2SCT officiellement constituée
- Soutien financier de la DIRECCTE
- 28 entreprises ont déjà adhéré

Responsable de publication : Jean-Luc FAVRE

Conception Rédaction : Marc LE BERRE - Dr Philippe GARCIA
Dr Benoît DOREMUS - Gwénaëlle.TELLIER - Chrystèle LEYAVANC
Katell HAMON - Daphné JAN

Pour s'informer sur notre actualité : www.stsm35.net
Pour nous contacter : administration@stsm35.fr
Tél : 02.99.81.12.22 - Fax : 02.99.82.07.05

PRODUITS CHIMIQUES L'ÉTIQUETAGE CHANGE



Nouveaux pictogrammes, nouvelles classes de danger, nouvelles étiquettes...

Le nouveau système de classification et d'étiquetage des produits chimiques devrait permettre d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement grâce à un système de communication des dangers **universel et facile à comprendre**.

Son entrée en vigueur progressive et différenciée selon les produits va entraîner **une période transitoire** où le nouveau système et l'ancien vont coexister.

Il est donc important que les opérateurs impliqués dans le commerce des produits chimiques, mais également les simples utilisateurs soient parfaitement informés de cette évolution.

Dates de mise en application obligatoires

Substances : 01/12/2010

Mélanges : 01/06/2015

En juin 2017, les étiquettes actuelles devront avoir disparu.

SGH: Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques est un ensemble de recommandations élaborées au niveau international. Il vise à harmoniser les règles de classification des produits chimiques et de communication des dangers. En Europe, le SGH est mis en application via le règlement CLP.



Règlement CLP
(Classification, Labelling and Packaging)
Règlement CE N° 1272/2008 du 16 décembre 2008

Si vous souhaitez en savoir plus : consultez le dossier
«Nouvel étiquetage des produits chimiques» réalisé par l'INRS
www.inrs.fr/dossiers/clp.html



PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

LE RISQUE CHIMIQUE EST PARTOUT

En milieu professionnel, quel que soit le métier, les salariés sont susceptibles d'être en contact avec des produits chimiques. Et pas seulement dans les laboratoires ou les usines, même dans leur quotidien domestique ils n'y échappent pas !

Vous faites travailler du personnel d'entretien ?

Il utilise des produits irritants et corrosifs, pouvant provoquer des réactions cutanées, des brûlures en cas de projection...



Vous faites travailler du personnel de maintenance ?

Il utilise des graisses, des solvants, des carburants, souvent nocifs par contact cutané ou par inhalation et pouvant présenter des propriétés inflammables démultipliant les risques d'incendie...

Vous faites travailler du personnel de soin ?

Il utilise des produits détergents et désinfectants, souvent irritants voire allergisants...



Et vous, avez-vous listé les produits utilisés dans votre entreprise et identifié les risques encourus ?

Comment évaluer les risques chimiques ?

Quelle démarche utiliser ?

Vers qui vous tourner ?

Comment protéger vos salariés ?

Quelles sont vos obligations ?

Quelles sont les responsabilités engagées ?

VOUS VOULEZ DES REponses ?

Alors venez nous rejoindre

le mardi 19 octobre de 14 h à 17 h

à la conférence débat sur la prévention des risques chimiques
CCI de Saint-Malo, salle de la Grande Hermine

A2SCT

ASSOCIATION SANTE SECURITE CONDITIONSTRAVAIL

L'A2SCT est officiellement constituée (J.O. 14 août 2010)

Objet : Gestion du club C2SCT qui est principalement un espace informel d'information et d'échange pour promouvoir la prévention des risques professionnels et le bien-être au travail auprès des entreprises adhérentes du service de santé au travail de Saint-Malo.



Espace rencontre sur les TMS

Un soutien financier de la DIRECCTE

La DIRECCTE (anciennement DRTEFP) apporte un soutien financier à l'A2SCT (association porteuse du club C2SCT) pour contribuer à la promotion du dialogue social au sein des entreprises dotées d'un CHSCT autour des problématiques de Santé-Travail.

Le principe est de faciliter la participation des membres salariés des CHSCT, en dédommageant les entreprises à hauteur du temps de présence de ces derniers, aux réunions organisées par l'A2SCT (ce temps n'étant pas imputable sur les heures de délégation attachées au mandat des représentants salariés).

Un conseil d'administration paritaire

Présidé par M. Bruno DUVAL (Président du CHSCT SEIFEL), le conseil d'administration est composé de 50 % de membres employeurs et de 50 % de membres salariés. A l'origine de cette création, Bruno DUVAL souhaite que les entreprises participantes ne viennent pas uniquement «consommer de l'information, mais s'impliquent réellement pour s'enrichir mutuellement de leurs expériences, afin de dynamiser leurs actions et renouveler leur communication interne».



Bruno DUVAL



Club C2SCT - Amphi IUT Saint-Malo

Une réelle mobilisation des entreprises

28 entreprises ont déjà adhéré au C2SCT. La deuxième rencontre du C2SCT du 15 juin 2010 sur les «TMS» a réuni pas moins de 66 participants représentant 27 entreprises. Nous remercions vivement la société DELTA DORE pour son exposé, et pour l'organisation de la visite d'entreprise qui a suivi.



AVOS AGENDAS

Mardi 19 octobre 2010 - 3ème Journée Santé-Travail
Thèmes traités : Les manutentions de personnes - Le risque chimique
CCI de Saint-Malo

Entrée libre